

PRIMAIRE / SECONDAIRE

Auguste PINELLI (1823-après 1878)



Auguste Pinelli (1823-après 1878), *Rouget de Lisle composant le chant de la Marseillaise*, vers 1875. Huile sur toile. Acquis en 1984 avec l'aide du Fonds régional d'acquisition des musées de Rhône-Alpes. Inv. MRF 1984-261.

Cette approche s'inscrit dans les objectifs d'Histoire des Arts.

- Domaine artistique : arts du son, thématique : art et idéologie.
- Les disciplines concernées : histoire, littérature, musique, arts plastiques, arts visuels.
- Prérequis : analyser une oeuvre d'art, une chanson.
- Objectifs : - savoir : la période révolutionnaire.  
- savoir-faire : croiser des sources (historique, littéraire, musicale, picturale, cinématographique), chanter.

## PRÉSENTATION

### Chansons et Révolution

#### La chanson, un moyen d'expression politique

Sous la Révolution, la chanson connaît un succès extraordinaire : les sections patriotiques comme la tribune de l'Assemblée, le Pont Neuf, les théâtres et les fêtes commémoratives résonnent de nombreux chants à la gloire de la république, de la révolution, du peuple.

Trois mille cinq cents textes sont recensés par le musicologue Constant Pierre. Chants et hymnes constituent en effet un **moyen d'expression très populaire**. Satiriques, patriotiques, ils permettent de diffuser les idées, commentent les événements ou rendent compte des affrontements politiques. Ecrits dans la fièvre du moment, ils reflètent la sensibilité de l'époque. L'esprit des mazarinades rebondit, avec une maturité politique accrue, dans les faubourgs, les ateliers, les sections révolutionnaires. Comme tout régime s'installant sur les ruines d'un autre, il doit se donner de nouveaux fondements : la chanson est ainsi un des moyens pour appeler le peuple à prendre part à la vie politique et servir la cause républicaine. Entre 1792 et 1794 la production double (325 à 701 chants selon C. Pierre). La république a conscience de la puissance de la propagation des idées que représentent les chansons.

Ainsi tous les partis s'y intéressent, conscients de leur importance pour attirer les **faveurs de l'opinion**. En 1796 le Directoire prescrit de jouer dans tous les théâtres les « airs chéris des républicains » au nombre desquels *La Marseillaise* (1792) ou le « *Ça ira* » (1790). D'autres chants jugés inciviques comme la *Carmagnole* (1792) ou le *Réveil du peuple* (1795), trop liés aux sans-culottes sont en revanche rejetés.

#### Une diffusion large et facile

**Les chansons en vogue circulent facilement** sous forme de feuilles volantes, ou sont publiées dans les journaux ; signe de l'engouement populaire, elles sont reprises à l'atelier, dans la rue, sont entonnées par le public dans les théâtres, ponctuent les séances des réunions politiques. **Les paroles**, écrites par des poètes renommés ou des chansonniers amateurs dont certains sont restés anonymes, sont chantées le plus souvent **sur des airs traditionnels**, connus de tous, toujours faciles à retenir. A partir de 1792 des « **chants de marche** » militaires et guerriers poussant les hommes à s'enrôler, galvanisant leur courage, rythmant la marche des troupes se déplaçant à pied, socialisant la patrie sont également composés. Pour certains de ces chants une musique originale est créée. Ainsi Rouget de Lisle écrit-il en 1792 les paroles et la musique pleines d'énergie du *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* ; un hymne devenu très vite populaire sous le nom de *Marseillaise*.

### Un répertoire varié

On ne chante pas que des hymnes, des chansons patriotiques ou des airs militaires. La chanson va développer une nouvelle tradition populaire, moins anonyme, moins traditionnelle, plus écrite dans lesquelles les révoltes et les revendications du peuple resteront dans les mémoires.

Par exemple cette « comptine plébéienne inspirée d'une vision urbaine de la ruralité » qu'est « *Il pleut bergère* », chanson de cour écrite par Fabre d'Eglantine pour prévenir Marie-Antoinette de l'orage qui vient, servira dix ans plus tard de mélodie à de nombreuses chansons révolutionnaires.

Le répertoire des grands moments patriotiques propose, lui, une série de chants écrits dans la veine épique pour frapper les esprits. Ce sera entre autres : « *la prise de la Bastille* », « *O filii national* » (1789), « *couplets sur la fédération* » (1790), « *veillons au salut de l'empire* » (1792), « *l'amour sacré de la patrie* », « *le chant du départ* » (1794), « *le chant du retour* », « *Mourir pour la patrie* », « *Où peut-on être mieux qu'au sein de la famille ?* », « *L'amitié franche et pure* » etc... La révolution exploite ainsi un art sonore qui magnifie la parole.

### Paroles et musique

#### I. Ça ira (1790)

Ah ! ça ira... ce refrain qui symbolise la révolution fut entendu pour la première fois en mai 1790. Son auteur, un ancien soldat chanteur des rues du nom de Ladré, avait adapté des paroles anodines sur le « *Carillon national* », un air de contredanses très populaire dû à Bécourt, violoniste au théâtre Beaujolais et que la reine Marie-Antoinette elle-même aimait jouer sur son clavecin.

Le titre et le thème du refrain de cette chanson furent inspirés par l'optimisme imperturbable de Benjamin Franklin, représentant très apprécié par le peuple français du Congrès des treize colonies d'Amérique à Paris, du 22 décembre 1776 au 12 juillet 1785, qui, lorsqu'on lui demandait des nouvelles de la Guerre d'Indépendance américaine répondait invariablement dans son mauvais français « *ça ira, ça ira* ». Chantée pour la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, cette chanson a tout de suite du succès. Des couplets nouveaux s'y ajoutent au fur et à mesure des événements plus violents de la Révolution, les paroles évoluant, les sans-culottes les transformant en apostrophes assassines à l'égard de l'aristocratie et du clergé.

C'est au milieu d'une foule brailant cette chanson que Marie-Antoinette fut conduite à l'échafaud le 16 octobre 1793.



Nevers, assiette *A ça ira*, 1789.  
Faïence. Inv. MRF 2002-5-48.

**Paroles d'origine : 1<sup>er</sup> couplet**

*Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira*  
*Le peuple en ce jour sans cesse répète*  
*Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira*  
*Malgré les mutins tout réussira !*  
*Nos ennemis confus en restent là*  
*Et nous allons chanter Alléluia*  
*Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira*  
*Quand Boileau jadis du clergé parla*  
*Comme un prophète il a prédit cela*  
*En chantant ma chansonnette*  
*Avec plaisir on dira*  
*Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira*

**Vers modifiés**

*Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira*  
*Les Aristocrates à la lanterne*  
*Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira,*  
*Les Aristocrates on les pendra.*  
*Le Despotisme expirera,*  
*La Liberté triomphera ;*  
*Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira*  
*Nous n'avons plus ni nobles ni prêtres.*  
*Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira*  
*L'égalité partout règnera,*  
*Le brigand prussien tombera,*  
*L'esclave autrichien le suivra,*  
*Et leur infernale clique s'envolera.*

**II. La Marseillaise (avril 1792)**

En 1791, les puissances européennes se réjouissent de l'affaiblissement de la France. Elles se méfient toutefois d'une possible contagion de l'idéologie révolutionnaire. François II, nouvel empereur d'Autriche, exigeant au printemps de 1792 le rétablissement des droits féodaux en Avignon et en Alsace, provoque alors la déclaration de guerre. L'Assemblée appelle à la levée de vingt mille volontaires.

Le 22 juin à Marseille, ceux du midi sont galvanisés par le jeune médecin François Mireur, natif du village d'Escragnoles dans les Préalpes de Grasse. C'est à lui qu'il reviendra de les conduire sur la route de Paris, s'efforçant de leur apprendre la marche cadencée aux accents du chant de guerre. En dépit des observations du Comte de Deux-Ponts affirmant n'avoir « *jamais rien vu de si sales que ces fils de la liberté* », la troupe fera grand effet lors de son arrivée dans la capitale, au point que son hymne de marche deviendra le chant des Marseillais, très vite rebaptisé la Marseillaise.

**Couplet 1**

« *Allons enfants de la Patrie,  
Le jour de gloire est arrivé,  
Contre nous de la tyrannie,  
L'étendard sanglant est levé (bis)  
Entendez-vous dans nos campagnes,  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Egorger vos fils, vos compagnes.*

**Couplet 2**

*Que veut cette horde d'esclaves  
De traitres, de rois conjurés ?  
Pour qui ces ignobles entraves,  
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)  
Français, pour nous ! ah ! quel outrage,  
Quels transports, il doit exciter,  
C'est nous qu'on ose méditer  
De rendre à l'antique esclavage !*

**Refrain**

*Aux armes, citoyens !  
Formez vos bataillons !  
Marchons, marchons,  
Qu'un sang impur  
Abreuve nos sillons.*

**Couplet 6**

*Amour sacré de la patrie,  
Conduis, soutiens, nos bras vengeurs  
Liberté, liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs (bis)  
Sous nos drapeaux, que la victoire  
Accoure à tes mâles accents.  
Que tes ennemis expirant  
Voient ton triomphe et notre gloire.*

**Couplet 7 (dit des enfants)**

*Nous entrerons dans la carrière  
Quand nos aînés n'y seront plus  
Nous y trouverons leur poussière  
Et la trace de leurs vertus (bis)  
Bien moins jaloux de leur survivre  
Que de partager leur cercueil,  
Nous aurons le sublime orgueil  
De les venger ou de les suivre.*

### III. La Carmagnole, 1792

On ne sait rien de l'auteur ni de l'origine de la musique. Cette chanson est arrivée d'Italie, elle gagne la région marseillaise puis Paris. Elle tire son nom de l'habit d'origine italienne que portaient les révolutionnaires français à partir de cette époque. Elle devint très populaire à partir de la journée du 10 août 1792 et la chute de Louis XVI.

On danse et on chante « *la carmagnole* » lors de rassemblements révolutionnaires qu'il s'agisse de fêtes ou d'exécutions. Tournant en dérision le couple royal accusé de complicité avec les ennemis de la France, cet air vise à ridiculiser M. et Mme Veto en référence au droit de veto que la Constitution accorde au roi.

Elle sera interdite par Bonaparte en 1799.

#### Refrain

*Dansons la Carmagnole,*

*Vive le son, vive le son,*

*Dansons la Carmagnole,*

*Vive le son du canon !*

1. *Madame Veto avait promis, (bis)*  
*De faire égorger tout Paris, (bis)*  
*Mais son coup a manqué,*  
*Grâce à nos canonniers.*

#### Refrain

2. *Monsieur Veto avait promis, (bis)*  
*D'être fidèle à son pays, (bis)*  
*Mais il y a manqué,*  
*Ne faisons plus de quartier.*

#### Refrain

3. *Le patriote a pour ami, (bis)*  
*Tous les bonnes gens du pays, (bis)*  
*Mais ils se soutiendront,*  
*Tous au son du canon.*

#### Refrain

4. *L'aristocratie a pour ami, (bis)*  
*Tous les royalistes à Paris, (bis)*  
*Ils nous le soutiendront,*  
*Tous comme de vrais poltrons.*

#### Refrain

5. *Oui, je suis sans culotte moi, (bis)*  
*En dépit des amis du roi, (bis)*  
*Vive les marseillois,*  
*Les bretons et nos lois.*

#### Refrain

6. *Que veut un bon républicain, (bis)*  
*Du plomb, du fer, et puis du pain, (bis)*  
*Du plomb pour l'étranger*  
*L'arme pour le danger,*  
*Et du pain pour ses frères.*

#### Refrain

## CROISER CES CHANTS AVEC DES OEUVRES DU MUSÉE



## Trois oeuvres

## 1. Richefeu, Charles-Edouard (1868-1945) :

*La carmagnole* (1923). Plâtre.

Inv. MRF D 1998-3.

Cette sculpture propose avec un réalisme caricatural un sans-culotte, la jambe levée, qui semble esquisser un pas de danse tout en brandissant la tête coupée d'une femme. Cette carmagnole semble faire allusion au massacre du 3 septembre 1792, au cours duquel Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe, amie intime de la reine, a été décapitée.

L'intention de l'auteur qui partageait les idées réactionnaires qui ont conduit au fascisme était de dénoncer les violences de la révolution. Des représentations similaires des sans-culottes apparaissent au cinéma à la même époque pour évoquer la violence révolutionnaire comme par exemple dans le *Napoléon* d'Abel Gance (1925-27).

2. Pinelli Auguste (1823-1914) : *Rouget de Lisle composant le chant de guerre pour l'armée du Rhin, avril 1792*, 1875 (voir page 1).

Durant la décennie qui va de 1879, année de son adoption comme hymne national, à l'apothéose républicaine du centenaire de 1889, la Marseillaise connaît une diffusion massive dans la société française. Les conditions politiques et culturelles sont alors favorables à la propagation de la « foi laïque » dont elle est l'expression. À cette époque, Pinelli peint la figure allégorique de la France en écho à *la Marseillaise* de Rude sur l'Arc de Triomphe. Elle désigne l'inscription rayonnante qui brille dans le ciel « Pro patria » au dessus d'une scène de charge militaire, fournissant à l'officier qui la compose son inspiration. Il traduit ainsi sur sa toile l'esprit de la Troisième République avec les références à la patrie et à l'artiste-citoyen. Rouget de Lisle est en train de composer le « *chant de guerre de l'armée du Rhin* ». En août 1792, les volontaires originaires de Marseille l'adoptent comme chant de marche. Il est d'abord connu sous le nom de « *Chant des Marseillais* » et est chanté à Paris pour la victoire de Valmy le 20 septembre 1792. En 1830 elle sera orchestrée par Berlioz.

Pour l'histoire française la Marseillaise est le chant par lequel la victoire de Valmy, le 20 septembre 1792, a été rendue possible. Elle est considérée comme le premier hymne national moderne. Ce chant, associé aux batailles et à la Terreur, eut un destin changeant pendant la révolution et fut adopté par les fondateurs de la Troisième République.



**3. Walery d'après Isidore Pils (1815–1875) :**  
*Rouget de Lisle chantant la Marseillaise devant Dietrich, maire de Strasbourg et sa famille, 26 avril 1792, 1892. Inv. MRF 1884-261.*

Au lendemain de la déclaration de guerre du 20 avril 1792, le maire de Strasbourg, Frédéric de Dietrich, fit observer, au cours d'une de ses soirées, qu'il n'existait pas un chant à la hauteur de la cause pour laquelle les volontaires se portaient aux frontières. Révolutionnaire modéré il trouvait que le « *ça ira* » et « *la carmagnole* » chantés par les extrémistes devaient être contrebalancés par un

nouvel air patriotique. Sa remarque fut particulièrement ressentie par le capitaine du Génie Claude-Joseph Rouget de Lisle (1760-1836), poète mais aussi musicien, qui dans la nuit du 25 au 26 avril 1792 composa les paroles et la musique d'un chant de guerre pour l'Armée du Rhin dont la diffusion allait être d'une rapidité surprenante. Le bataillon des Marseillais y apporta une contribution décisive.

Un passage de *l'Histoire des Girondins* de **Lamartine** incita le peintre Pils à le traduire mot à mot sur un tableau pour le Salon de 1849. Lamartine, en ce qui concerne la Marseillaise, ne se contenta pas dans cette *Histoire des Girondins* (sorte de répertoire fameux des légendes révolutionnaires) de reprendre la légende qui circulait, mais l'enrichit et l'embellit de multiples détails.

*« C'est un jour qu'il n'y avait eu que du pain et quelques tranches de jambon fumé sur la table que Dietrich aurait demandé à Rouget de Lisle de composer un des hymnes qui portent le peuple à l'ivresse [...] Il était tard, la nuit était froide. De Lisle était rêveur, son cœur était ému, sa tête échauffée. Le froid le saisit, il rentra chancelant dans sa chambre solitaire cherchant lentement l'inspiration tantôt dans les palpitations de son âme de citoyen, tantôt sur le clavier de son instrument d'artiste, composant tantôt l'air avant les paroles, tantôt les paroles avant l'air et les associant tellement dans sa pensée qu'il ne pouvait savoir lui-même lequel de la note ou du vers était né le premier, et qu'il était impossible de séparer la poésie de la musique et le sentiment de l'expression. Il chantait tout et n'écrivait rien. L'enfant chéri des muses qui sait parler la langue des dieux y consacre la nuit. Au petit matin il court chez Dietrich qu'il trouve dans son jardin, bêchant de ses propres mains des laitues d'hiver. La femme du maire n'était pas encore levée. Dietrich l'éveilla, il appela quelques amis, tous passionnés comme lui pour la musique et capables d'exécuter la composition de de Lisle. Une des jeunes filles accompagnait, Rouget chanta. À la première strophe, les visages pâlirent, à la seconde les larmes coulèrent, aux dernières le délire de l'enthousiasme éclata. »*

Le réalisme des détails ont donné force de réalité à la naissance du tableau de Pils que Walery en 1892 reprendra intégralement.



### Le cinéma s'inspire des peintures

**Etienne Arnaud** : *La Marseillaise* (extraits) 1912 production Gaumont (archives Gaumont Pathé) : deux extraits montrent Rouget de Lisle composant son célèbre chant qu'il entonne ensuite dans les salons du maire de Strasbourg, Frédéric de Dietrich. Ces deux épisodes ont fait l'objet d'un certain nombre de peintures comme celles citées précédemment qui inspireront directement les cinéastes. Au XX<sup>ème</sup> siècle le cinéma prendra le pas sur ce mode de représentation et deviendra le média le plus populaire pour évoquer la Révolution française.

### QUESTIONNAIRE

- Qui est l'auteur de La Marseillaise ?
- A quelle date a-t-elle été écrite ? Dans quelles circonstances ?
- Quel est son titre précis ?
- A quelle date a-t-elle été décrétée chant national par la Convention ?
- Depuis quand est-ce l'hymne national de la république française ?
- Quels sont les deux thèmes essentiels que vous pouvez identifier dans les couplets 1-2-6-7 ?
- Peut-on associer ce chant à une oeuvre, un film du musée ? Citez laquelle ?
- Que remarquez-vous entre le tableau de Walery d'après Isidore Pils et l'extrait du film d'Etienne Arnaud : où se passent les deux scènes ? Quels sont les personnages présents ?
- Quel est le personnage sculpté qui est représenté par Ch. Richefeu ? Comment s'appelle cette sculpture ? A quelle chanson peut-on la relier ? Qui est censé la chanter (couplet 6) ?
- On associe la Marseillaise à la victoire de Valmy : A quelle date a eu lieu cette victoire ? Qu'est-ce qu'elle entraîne ? Contre qui la France se bat-elle ?

## APPROFONDISSEMENT

- Le philosophe allemand Goethe a écrit à propos de Valmy : « *De ce lieu et de ce jour, date une nouvelle époque de l'Histoire du monde* ».

Selon lui est-ce un changement positif ? Négatif ? Que pouvez en attendre les populations allemandes ?

- Au cours de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale La Marseillaise est chantée comme on la chantait à Valmy, les soldats de l'An II encourageant les poilus de Verdun. Le 14 juillet 1915 en grandes pompes les cendres de Rouget de Lisle sont transférées au Panthéon.

Qu'est-ce que le Panthéon ? Qui y transfère-t-on après sa mort ? Pourquoi ?

- Le 14 juillet 1942 que le gouvernement de Vichy ne célèbre pas, le général De Gaulle appelle, depuis Londres, les français à « *pavoiser les maisons [...] et que partout la Marseillaise soit chantée d'une seule âme, à pleine gorge, les larmes aux yeux....* »

Que célèbre-t-on le 14 juillet ? Que chante-t-on ? Pourquoi les deux sont-ils associés ? Pourquoi Pétain a-t-il supprimé cette célébration ?

- En 1958 avec la **constitution** de la Vème république l'**Article 2** réaffirme :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. L'emblème national est le drapeau tricolore : bleu, blanc, rouge. **L'hymne national est la Marseillaise**. La devise de la République est : Liberté, égalité, fraternité ».

- Qui arrive au pouvoir en 1958 ? Qu'affirme cet article de la Constitution ? Quels sont les symboles retenus ?